

Accueil dans les clubs

Pour assurer la pérennité des clubs la convention de pré-accueil est une bonne formule

Il est important de bien accueillir les néophytes

Pour favoriser la mise en place de ces conventions le COREG a récompensé les clubs l'ayant fait en les mettant à l'honneur en AG du Coreg en offrant des paniers gourmands à partager au club pour renforcer la convivialité. Action qui sera reconduite en 2019

Sécurité

Le COREG va s'attacher à développer des actions de proximité avec les délégués départementaux et afficher sur le site internet des infos

Jeunes

Peu de jeunes routiers souvent par manque d'implication des adultes.

Pour relancer cette pratique le COREG propose en cette année 2019 : une fléchette ou trace vers la concentration de Pâques en Provence à Upaix en fédérant plusieurs clubs

Pour le trait d'union (SF 2018 vers SF 2019) le COREG apporte une participation financière depuis plusieurs années

Le Paris Brest Paris des jeunes sera aussi subventionné

Pour ces deux actions qui sont gérées par la sphère jeunesse, informer le COREG

Bons résultats du CNER par équipe 2^e place pour l'Île de France (équipe de 6 jeunes)

Deux jeunes de Verneuil dont Alix qui a fait partie de la délégation France au Concours européen

VTT

Une rencontre avec les représentants de la chasse et le comité directeur fédéral est programmée

TOUTES A TOULOUSE

Incertitude actuelle sur les subventions ; le COREG apportera une aide financière comme pour toutes à Strasbourg. Une provision a été faite fin 2018 dans cette optique

COMMUNICATION

Il est important de se faire connaître (pour être reconnus) à tous niveaux ;

Utiliser les outils qui sont dans le kit fédéral, inviter les élus (CODEP, COREG, élus territoriaux)..

Et penser lors des randos de mettre à disposition des non licenciés les infos fédérales :

Revue, flyers sécurité, promotion des événements nationaux (SF, concentrations.)

Se mettre en lien avec le site du COREG ; possibilité de diffusion d'infos importantes

La Fédération c'est ses licenciés ; seuls les clubs ont le droit de vote ; il est important de s'exprimer tant au niveau national que régional. Les structures comme le codep et le COREG ne sont que des supports mais ils ont besoin pour défendre l'activité cyclotourisme d'être les représentants d'un mouvement fort auprès des instances sportives territoriales.

Moins de licenciés c'est moins de ristournes pour les clubs...